



Cadre réservé au CGF

2025 -

OFFRE D'EMPLOIS

Nom de la Collectivité : Communauté de communes Hava'i

Emploi : Chargé de projets

Catégorie¹ : A ☐ B ☒ C ☐ D ☐

Spécialité¹ : Administrative ☐ Technique ☒ Sécurité civile ☐ Sécurité publique ☐

Domaine : Environnement

Grade : Tous les grades de la catégorie B

Service : Direction de la communauté de communes Hava'i

Date limite de dépôt des candidatures : **Vendredi 19 septembre 2025 avant 11h00** heure de Papeete

Emploi à pourvoir à compter du : Vendredi 1^{er} octobre 2025

Type de recrutement¹ : permanent ☒ fonctionnel ☐ temporaire ☐ (durée du CDD en mois :)

Temps de travail¹ : temps complet ☒ temps non complet ☐ (durée mensuelle :)

Rémunération : conditions statutaires

Localisation : Territoire de la communauté de communes Hava'i regroupant les communes de Tumaraa, de Taputapuatea, de Uturoa, de Huahine, de Tahaa et de Maupiti (le siège technique se trouve au PK 13,5 bord de mer à Tevaitoa-Tumaraa)

Recrutement ouvert à :

- Tout fonctionnaire communal relevant de la catégorie B et relevant de la spécialité technique (mutation externe)
- Tout candidat admis au recrutement sans concours par la voie des emplois réservés ;
- Tout lauréat de l'examen professionnel de la FPC de spécialité et de grade ; "le grade est ouvert au technicien et technicien principal"
- Tout fonctionnaire autre que communal pouvant juridiquement être détaché sur un emploi communal de catégorie B dans la spécialité technique (détachement)
- Toute personne étant inscrite sur une liste d'aptitude d'un concours de la fonction publique communale du cadre d'emplois « maîtrise » (catégorie B) dans la spécialité technique
- À défaut, toute personne titulaire au minimum d'un baccalauréat de l'enseignement secondaire ou d'un autre titre ou diplôme classé au moins au niveau IV

Missions principales : Gérer les projets de la communauté de communes Hava'i

Mission 1 : Monter et suivre les dossiers de demande de financement de projets validés par le Président et le conseil communautaire

Mission 2 : Monter et suivre les dossiers de consultation relatifs aux projets qui ont fait l'objet d'une demande de financement

Mission 3 : Monter et suivre tous les marchés publics et commandes publiques de la communauté de communes Hava'i

Profil recherché : Expériences dans le monde communal ou en lien avec les collectivités locales et connaissances des principes de la commande publique (marché public, demande de financement, etc) et de la conduite de projets. Bonne capacité d'analyse technique. Encadrement, accessibilité, disponibilité, pédagogie. Être rigoureux et structuré, être capable de s'adapter à toute situation. Maîtrise de la langue tahitienne appréciée.

Pour tout renseignement, nom et coordonnées de l'agent en charge du recrutement :

M. Teva GUILLAIN - Directeur Général des Services

Tél : 40 66 48 59 ou 87 28 57 64

Merci de déposer votre dossier de candidature (**lettre de motivation + CV + diplôme le plus élevé + le cas échéant arrêté de nomination et le dernier arrêté d'avancement d'échelon**) par mail à teva.guillain@cchavai.pf ou en main propre au siège de la CCH situé à Tevaitoa en l'adressant à :

M. Cyril TETUANUI

Président de la communauté de communes Hava'i - B.P. 49 - 98 735 Uturoa - Raitaea

¹ Pour cocher la case en version numérique, double cliquer sur la case et sélectionner « case activée » et OK

Zone réservée à l'employeur et au CGF (non publiée)

Dates de publicité du : **mercredi 3 septembre 2025 au vendredi 19 septembre 2025** avant 11h00 heure de Papeete

I - Pour les annonces relatives aux emplois permanents, merci de préciser le motif selon qu'il s'agisse :

-D'une vacance d'emploi¹ :

- ☐ Emploi nouvellement créé
- ☐ Agent non titulaire en fin de contrat
- ☐ Avancement de grade ou accès à un cadre d'emplois d'un niveau supérieur
- ☐ Congé parental
- ☐ Mutation
- ☐ Détachement
- ☒ Disponibilité
- ☐ Agent atteint par la limite d'âge
- ☐ Démission
- ☐ Licenciement
- ☐ Décès

-D'un remplacement temporaire¹ :

- ☐ Tous les cas correspondants à une position d'activité (congé annuel, congé de maladie, congé de longue maladie, congé de longue durée, congé pour maternité ou pour adoption, congé lié aux charges parentales, congé de formation, congé pour validation des acquis de l'expérience)
- ☐ Exclusion temporaire de fonction

II - Pour les annonces relatives aux emplois non permanents, merci de préciser le type d'emploi :
(art.8 de l'ordonnance n°2005-10)

- ☐ Emploi saisonnier
- ☐ Emplois de droit privé répondant à des besoins occasionnels

¹ Pour cocher la case en version numérique, double cliquer sur la case et sélectionner « case activée » et OK